RÉPUBLIQUE OUVRIÈRE

Supplément
2 juin 2025

Pour une grève générale en construction

MadocJones/CityNews

Cassez la charpente patronale !

Les travailleurs et les travailleuses de la construction du secteur résidentiel méritent les mêmes salaires et conditions obtenus dans les autres secteurs de l'industrie. Mais une grève limitée à seulement 20 % des effectifs ressemble plus à un ralentissement qu'à une lutte dont l'objectif est de gagner. Pour harmoniser les conditions dans l'industrie et rattraper les écarts salariaux, tous les travailleurs de la construction doivent débrayer et fermer tous les chantiers résidentiels, commerciaux et institutionnels.

Le fait que les cinq syndicats négocient collectivement au sein de l'Alliance syndicale de la construction donne un rapport de force important aux travailleurs. Mais ce même pouvoir est sapé si on accepte le cadre légaliste des patrons et du gouvernement, lequel divise les travailleurs selon leur secteur d'activité. Et ces divisions sont artificielles, car les travailleurs peuvent faire partie des secteurs différents en même temps. Il faut briser ce cadre pour défaire les attaques anti-syndicales.

La stratégie consistant plutôt à limiter la lutte à une minorité de travailleurs pour mettre de la pression sur le gouvernement pour qu'il convainque les patrons de donner une bonne entente, est une stratégie perdante. En acceptant ainsi le cadre de diviser pour mieux régner, l'Alliance négocie à partir d'une position de faiblesse. Assez de diplomatie ! Il faut une bataille pour imposer la volonté des syndiqués, non une campagne de relations publiques.

La CAQ et les patrons essaient de mobiliser la population contre les travailleurs en utilisant la crise du logement. En réalité, cette crise est le résultat d'une bulle spéculative, et aussi de la recherche continue des profits par les entreprises privées de construction. Le ministre du chômage Jean Boulet a eu le culot de déclarer : « On ne peut pas se permettre d'être patient dans le contexte de l'habitation actuel. » C'est scandaleux de voir la CAQ se présenter comme défenseur du logement; leur loi 31 est une attaque sauvage contre tous les locataires. Une victoire des travailleurs de la construction serait un coup dur contre le gouvernement anti-travailleurs et anti-locataires de la CAQ et un pas en avant dans la lutte pour des logements abordables.

Il faut mobiliser toute la force des 200 000 ouvriers et ouvrières de la construction et rallier la population frappée par la crise du logement derrière eux. Malheuresement, l'Alliance place plutôt sa confiance dans les jugements des tribunaux. Elle brandit par exemple la décision renversant la loi spéciale de 2017 qui a mis fin à la grève générale comme un talisman. En fait, la grève de 2017 a été défaite par cette loi spéciale et par l'acquiescement passif des dirigeants de l'Alliance. Une décision de justice rendue cinq ans plus tard n'y change absolument rien. Ce cycle vicieux se répète chaque fois : grève, loi spéciale, jugement qui invalide la loi spéciale... Le résultat : l'érosion de la capacité du mouvement ouvrier à compter sur ses propres forces.

Pour gagner la grève et réaliser les demandes « À travail égal paye égale ! Non à une plus petite paye ! », nous proposons le programme suivant :

- ***Ralentir les chantiers n'est pas suffisant; il faut les fermer dans tous les secteurs !***
- ***Cassons la charpente légaliste des patrons et du gouvernement qui divise et affaiblit la classe ouvrière !***
- ***Préparons-nous pour lutter contre une loi spéciale; ne comptons pas sur les tribunaux !***
- ***Il faut annuler la loi 31, renverser les augmentations de loyer de 5,9 % et baisser les taux d'intérêt pour les petits propriétaires !***

Ligue trotskyste au Québec et au Canada
Rep_Ouvriere | republiqueouvriere | iclfi.org | 514-728-7578 | republique.ouvriere@gmail.com

Impression bénévole